

Section d'investissement

Le déficit constaté est conséquent d'un retard de versement des subventions d'Etat pour l'élaboration du SCOT. Les démarches de mise en règlement du solde de la subvention acquise en 2010 sur le « Fonds 1 € par habitant » et les relances du PETR auprès des services de la Préfecture restent à ce jour sans réponse. Les recettes à percevoir feront l'objet d'une réinscription au Budget 2020.


Le PETR n'a pas eu recours à l'emprunt en 2019, les crédits ouverts au titre de charges financières n'ont pas été engagés.

COMPTES DE RESULTAT 2019			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	281 039,10	
012	CHARGES DU PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	621 721,35	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	70 023,03	33 198,73
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	162 536,80	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	922 607,00 €	
013	ATTENUATION DE CHARGES		0,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE		2 367,79
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS		1 048 976,95
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		548,54
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 132 120,62
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 057 927,28	2 217 212,63
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			159 285,35
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE			560 061,58
SECTION D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	33 198,73	70 023,03
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES		3 811,15
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	12 600,00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	115 580,60	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 125,18	
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT		164 504,51	73 834,18
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE			-90 670,33
RESULTAT CUMULE DES EXERCICES ANTERIEURS			140 926,94
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE			50 256,61
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE			610 318,19

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- 1 – **ARRETER** les résultats définitifs tels que présentés dans le tableau ci-dessus ;
- 2 – **APPROUVER** l'ensemble de la comptabilité soumise à l'examen ;
- 3 – **DECLARER** que l'exécution budgétaire 2019 et les résultats définitifs en clôture de l'exercice sont confirmés par la comptabilité du Receveur municipal,
- 4 – **APPROUVER** le Compte administratif.

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

 Le Président